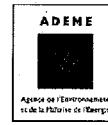




Le Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou Charentes est l'outil d'intervention du partenariat pluriannuel 2007 – 2013 ADEME – Région, doté pour la période de 68 millions d'euros et abondé de 54 millions d'euros du Fonds Européen FEDER.



Systeme Solaire Combiné Demande de subvention

Pièces à retourner à :

**FREE Poitou-Charentes
15, rue de l'Ancienne Comédie
BP 575
86021 Poitiers Cedex**

Lettre de demande suivant le modèle joint en annexe

Devis de l'entreprise

Fiche technique de l'installation SSC à compléter

Photo montage ou plan justifiant l'intégration

Plan de masse précisant l'orientation des capteurs

Plan de coupe précisant l'inclinaison des capteurs par rapport à l'horizontale

Schéma de principe global

Relevé d'identité bancaire

Étude de masques (ombres portées) si nécessaire

Attestation sur l'honneur de résidence principale et de cession de certificat d'économies d'énergie selon le modèle joint

Photocopie du ou des derniers avis d'imposition en votre possession

Attestation sur l'honneur de non assujettissement à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) selon le modèle joint

**Dossier à déposer
obligatoirement avant le
début des travaux**

Les présents taux et modalités d'intervention s'appliquent aux dossiers reçus à la région jusqu'au 15 novembre 2010.

Adresse principale.....

Adresse du projet si différente.....

N° tél.....

Madame la Présidente du Conseil Régional
Poitou-Charentes
15, rue de l'Ancienne Comédie
86021 POITIERS Cedex

OBJET : Demande de subvention dans le cadre du Fond d'Excellence Environnementale Poitou-Charentes (FREEPC)

Madame la Présidente,

Je sollicite l'attribution d'une subvention prévue dans le cadre du Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou-Charentes (FREEPC) pour la mise en place d'un système solaire combiné (SSC) participant aux besoins du chauffage et de l'eau chaude sanitaire de ma résidence principale.

Je vous informe que mon foyer est constitué de.....personnes et que le revenu fiscal de référence correspondant au dernier avis en ma possession est de

Vous trouverez à l'appui de ma demande :

- le devis retenu dans lequel figurent les **caractéristiques détaillées du système complet** ainsi que le n° d'adhésion à la charte Qualisol,
- un relevé d'identité bancaire au nom et à l'adresse du demandeur,
- la fiche technique de l'installation SSC,
- la photo montage ou le plan justifiant l'intégration,
- plan de masse précisant l'orientation des capteurs,
- l'étude de dimensionnement et le taux de couverture solaire attendu pour la part chauffage et eau chaude sanitaire,
- l'étude de masques si nécessaire,
- attestation sur l'honneur de non assujettissement à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF),
- attestation sur l'honneur de résidence principale et de cession de certificat d'économies d'énergie,
- photocopie du ou des derniers avis d'imposition en ma possession.

Enfin, **je m'engage à procéder**, en temps utile, à toutes démarches relatives aux règles et dispositions en matière de construction et d'urbanisme (déclaration de travaux préalable et sollicitation des autorités compétentes).

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

A....., le.....

Signature

(*) Le dossier de demande de subvention est à adresser à :
FREE Poitou-Charentes
15, rue de l'Ancienne Comédie BP 575 86021 Poitiers Cedex

ATTESTATION de non assujettissement à l'ISF

Je soussigné, (nom), résidant
(adresse)

....., atteste sur l'honneur ne pas être assujetti à
l'Impôt de Solidarité sur la Fortune.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à, le

(signature)

Il est rappelé que toute fausse déclaration expose au reversement des aides indûment perçues et aux sanctions prévues au Code Pénal (article 313.1 et suivants)

ATTESTATION de résidence principale et de cession de certificat d'économies d'énergie

Je soussigné, (nom), atteste sur l'honneur que les travaux d'installation de système solaire pour la production d'eau-chaude et de chauffage prévus à l'adresse suivante :

.....,
.....,
.....,
.....,

concernent ma résidence principale

où je réside actuellement

où je résiderai dès réception des travaux de ce logement en construction, prévue le

J'atteste que je suis

propriétaire unique

propriétaire indivis*

de ce logement.

J'atteste que l'année de construction de ma résidence principale est

antérieure ou égale à 1975

postérieure à 1975,

que je cède à la Région Poitou-Charentes la totalité des certificats d'économies d'énergie (CEE) afférents à cette installation et que je m'interdis d'autoriser un tiers, quel qu'il soit, à déposer une demande de CEE sur cette même opération.

La subvention est à verser à :

M. ou Mme.....

M..... et Mme.....

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à, le

(signature)

Il est rappelé que toute fausse déclaration expose au reversement des aides indûment perçues et aux sanctions prévues au Code Pénal (article 313.1 et suivants)

**Le cas le plus fréquent est celui des époux ayant acheté en commun une maison*

**Aide de la Région Poitou-Charentes
pour les Systèmes Solaires Combinés (SSC)
Modalités 2010**

• **Montant de l'aide régionale**

La Région à travers le Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou-Charentes accorde aux particuliers une aide forfaitaire de 1 500 euros, portant sur la main d'oeuvre, afin de prendre en compte les instructions fiscales définies par l'État pour le calcul du crédit d'impôt.

• **Critères d'obtention de l'aide**

- Le demandeur ne doit pas être assujéti à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et est soumis à conditions de ressources (voir tableau ci-après).
- Le système solaire combiné doit être installé sur une résidence principale.
- L'installateur doit adhérer à « Qualisol millésimé » et au club Qualisol COMBI (<http://www.qualisol.org>).
- Les capteurs doivent être orientés vers le sud. Une orientation Sud-Est ou Sud-Ouest est cependant tolérée ($\pm 45^\circ$ /sud).
- Les capteurs doivent être inclinés d'au moins 35° par rapport à l'horizontale.
- Les capteurs doivent être certifiés SolarKeymark ou CSTBât.
- Le système solaire doit être complet (sous forme d'ensembles d'équipements fabriqués en usine, répertoriés commercialement sous forme de catalogue de marques)
- La présence de masques (= obstacles au rayonnement solaire) ne doit pas empêcher un fonctionnement correct de l'installation.
- Le stockage d'eau chaude doit être en adéquation avec la surface des capteurs. Le taux de couverture total doit être supérieur à 25%.
- Les émetteurs doivent être plancher, mur chauffant ou radiateurs basse température.

• **Contenu du dossier de demande d'aide**

L'imprimé est téléchargeable sur le site internet de la Région

- Lettre de demande datée et signée
- Devis détaillé de l'installateur
- Fiche technique de l'installation SSC
- Plan ou photo-montage justifiant l'intégration des capteurs
- Plan de masse renseignant la position et l'orientation des capteurs (indication du nord)
- Plan de coupe renseignant la position et l'inclinaison des capteurs par rapport à l'horizontal
- Schéma de principe global
- RIB à l'adresse principale du demandeur
- Étude de masques (ombres portées) si nécessaire
- Attestation sur l'honneur de non assujettissement à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)
- Copie du ou des avis d'imposition (dernier en date)
- Attestation sur l'honneur de résidence principale.

• **Éligibilité des dépenses**

En cas de suite favorable à la demande de subvention, seules les dépenses engagées à partir de la date de réception du dossier par la Région seront éligibles.

- **Période d'application des modalités 2010**

Les présents taux et modalités d'intervention s'appliquent aux dossiers complets reçus à la région jusqu'au 15 novembre 2010.

- **Conditions de ressources**

Conditions de ressources pour les particuliers Revenu fiscal de référence du foyer	
1 personne	32 003 €
2 personnes	64 008 €
3 personnes	80 008 €
4 personnes	96 010 €
5 personnes ou plus	128 014 €

- **Contact**

Région Poitou-Charentes – Service Maîtrise de l'Énergie – Énergies Renouvelables – Air

Téléphone : 05 49 38 47 57

Courriel : environnement@cr-poitou-charentes.fr